

États financiers consolidés de

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Exercice clos le 30 avril 2019

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

États financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019

Déclaration de responsabilité administrative

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers consolidés

État consolidé de la situation financière	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de l'évolution de l'actif net	3
État consolidé des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE

30 septembre 2019

La Direction de l'Université d'Ottawa ("Université") est responsable des états financiers consolidés, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

La direction a préparé les états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La Direction a la conviction que les états financiers consolidés exposent fidèlement la situation financière de l'Université au 30 avril 2019 ainsi ses résultats d'exploitation consolidés, l'évolution de l'actif net consolidé et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la Direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'Université sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers consolidés. Le Service de la vérification interne de l'Université exerce une surveillance sur l'application des procédés de contrôle interne.

Le Bureau des Gouverneurs veille à ce que la Direction de l'Université s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés. Le Bureau des Gouverneurs accomplit ses fonctions d'examen des états financiers consolidés principalement par l'entremise du Comité de vérification. Tous les membres de ce comité ne sont ni des dirigeants ni des employés de l'Université. Le Comité de vérification rencontre la Direction, les auditeurs externes ainsi que les vérificateurs internes pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties remplit bien ses obligations. Les vérificateurs internes et les auditeurs externes ont libre accès au Comité de vérification, avec ou sans la présence de la Direction.

Les états financiers consolidés au 30 avril 2019 et les résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date ont été audités par KPMG s.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, les auditeurs nommés par le Bureau des Gouverneurs. Le rapport des auditeurs indépendants précise l'étendue de l'audit et exprime leur opinion professionnelle au sujet de l'information fournie dans les états financiers consolidés.

[SIGNÉ]

Jacques Frémont
Recteur

[SIGNÉ]

Robert Bourgeois
Vice-recteur, Ressources



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux Bureau des Gouverneurs de l'Université d'Ottawa

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Université d'Ottawa (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 30 avril 2019
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 avril 2019, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, incluses dans le rapport annuel à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG S.R.L. / SENCRL.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Le 30 septembre 2019

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé de la situation financière

30 avril 2019, avec informations comparatives de 2018
(en milliers de dollars)

	2019	2018
Actifs		
Actifs à court terme		
Espèces	20 048 \$	18 041 \$
Placements à court terme (note 3)	286 464	235 092
Débiteurs (note 4)	94 235	98 668
Frais payés d'avance	14 819	14 410
	<u>415 566</u>	<u>366 211</u>
Placements à long terme (notes 5 et 19)	748 901	711 259
Actifs pour avantages sociaux futurs (note 6)	100 307	246 488
Immobilisations corporelles (note 7)	1 956 080	1 970 825
	<u>3 220 854 \$</u>	<u>3 294 783 \$</u>
Passifs et actif net		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	92 297 \$	129 896 \$
Revenus reportés (note 9)	301 090	274 729
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	1 620	1 510
	<u>395 007</u>	<u>406 135</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	441 294	437 948
Dette à long terme (note 11)	363 613	365 233
	<u>1 199 914</u>	<u>1 209 316</u>
Actif net		
Non affecté	24	123
Affecté d'origine interne (note 12)	1 726 919	1 805 687
Dotations (note 13)	293 997	279 657
	<u>2 020 940</u>	<u>2 085 467</u>
	<u>3 220 854 \$</u>	<u>3 294 783 \$</u>

Engagements et éventualités (note 17)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Bureau,

[SIGNÉ] _____ Gouverneur

[SIGNÉ] _____ Gouverneur

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé des résultats

Exercice clos le 30 avril 2019, avec informations comparatives de 2018
(en milliers de dollars)

	2019	2018
Produits		
Droits de scolarité et autres frais	438 829 \$	403 703 \$
Subventions de fonctionnement	319 954	323 406
Subventions et contrats affectés (notes 15 et 16)	227 671	215 237
Ventes de biens et services	27 274	25 043
Logements étudiants	24 961	27 970
Dons (note 10)	12 968	14 293
Revenus de placements (note 5)	46 745	61 389
Autres	27 661	28 778
	1 126 063	1 099 819
Charges		
Salaires et avantages sociaux	635 166	636 650
Bourses et aide financière	98 145	95 115
Coûts des biens et services	64 634	60 770
Entretien, réparations et services publics	40 113	39 708
Honoraires professionnels et services contractuels	35 356	37 921
Ententes interinstitutionnelles reliées à la recherche et autres (note 16)	31 543	31 275
Déplacements	18 272	17 704
Intérêts et frais bancaires	20 116	18 798
Amortissement des immobilisations	74 796	64 206
Autres	26 205	20 835
	1 044 346	1 022 982
Excédent des produits sur les charges avant l'élément suivant	81 717	76 837
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur (note 5)	10 113	(7 065)
Excédent des produits sur les charges	91 830 \$	69 772 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 avril 2019, avec informations comparatives de 2018
(en milliers de dollars)

	Non-affecté	Affecté d'origine interne (note 12)	Dotations (note 13)	2019 Total	2018 Total
Actif net au début de l'exercice	123 \$	1 805 687 \$	279 657 \$	2 085 467 \$	1 974 430 \$
Excédent des produits sur les charges	91 830	-	-	91 830	69 772
Variation nette - affecté d'origine interne	(86 422)	86 422	-	-	-
Provision explicite pour écarts défavorables, réévaluation et autres éléments (note 6)	-	(169 800)	-	(169 800)	26 154
Apports d'origine interne et jumelage de dons (note 13)	(897)	-	897	-	-
Apports d'origine externe (note 13)	-	-	3 126	3 126	3 542
Revenus nets de placement gagnés	(4 610)	4 610	10 317	10 317	11 569
Actif net à la fin de l'exercice	24 \$	1 726 919 \$	293 997 \$	2 020 940 \$	2 085 467 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2019, avec informations comparatives de 2018
(en milliers de dollars)

	2019	2018
Provenance (utilisation) des espèces		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	91 830 \$	69 772 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse:		
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	(10 113)	7 065
Amortissement des immobilisations	74 796	64 206
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	(28 730)	(27 224)
Dépenses d'avantages sociaux futurs	27 059	32 817
Cotisations versées pour avantages sociaux futurs	(50 678)	(55 338)
	<u>104 164</u>	<u>91 298</u>
Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement	(7 214)	42 484
	<u>96 950</u>	<u>133 782</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 7)	(60 051)	(237 990)
Dispositions (acquisitions) de placements à long terme	(78 901)	39 614
	<u>(138 952)</u>	<u>(198 376)</u>
Activités de financement		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	32 076	51 776
Remboursement de la dette à long terme	(1 510)	(1 407)
Apports et revenus de placement gagnés pour les dotations (note 13)	13 443	15 111
	<u>44 009</u>	<u>65 480</u>
Augmentation des espèces	2 007	886
Espèces, au début de l'exercice	18 041	17 155
Espèces, à la fin de l'exercice	<u>20 048 \$</u>	<u>18 041 \$</u>

Les espèces comprennent les découverts bancaires remboursables à la demande et faisant partie intégrante de la gestion de l'encaisse de l'Université.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

1. Objectifs et fins

L'Université d'Ottawa est une université de recherche intensive, bilingue offrant des programmes d'étude aux niveaux pré-diplômés et diplômés. La « Loi de l'Université d'Ottawa, 1965 » définit les objectifs de l'Université ainsi que les pouvoirs et attributions du Bureau des Gouverneurs et du Sénat.

2. Principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des comptables agréés du Canada ("CPA Canada") - Comptabilité.

b) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges dans les états financiers consolidés. Les estimations principales utilisées sont le montant des charges à payer et les hypothèses actuarielles qui sous-tendent le calcul des obligations en matière de prestations. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

c) Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour constater les apports pour les organismes sans but lucratif.

Les apports affectés d'origine externe sont reportés et constatés à titre de revenus dans la période où les dépenses reliées sont encourues. Les montants affectés d'origine externe sont utilisés selon le but exprimé par le désignataire.

Les apports non affectés sont reconnus à titre de revenus lorsque reçus ou à recevoir si les montants peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues compte tenu du caractère incertain de leur perception.

Les revenus de placements, excluant les revenus de placements sur les fonds de dotation affectés, inclus des intérêts, des dividendes, les distributions provenant des placements de fonds communs, les gains et pertes nets réalisés sur les ventes de placements et la variation des gains et pertes latents. Les revenus de placements sont constatés à titre de revenus à l'état consolidé des résultats.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

c) Constatation des produits (suite)

Les apports reçus à titre de dotation et les revenus de placements sur les fonds de dotation affectés et non disponibles pour les décaissements sont comptabilisés directement comme augmentation de l'actif net dans la période où ils sont reçus ou gagnés. Les revenus de placements sur les fonds de dotation qui sont disponibles pour les décaissements sont reportés et constatés à titre de revenus dans la période où les dépenses reliées sont encourues.

Les apports affectés d'origine externe reçus afin de financer l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés puis amortis par imputation aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux qui correspond au taux d'amortissement des actifs immobilisés connexes.

Les droits de scolarité et autres frais sont comptabilisés à titre de revenus dans l'année scolaire à laquelle se donnent les cours ou les programmes concernés.

Les autres types de revenus sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

d) Placements

Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les placements libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière consolidé. La valeur des placements comptabilisée aux états financiers consolidés est déterminée comme suit:

- i)* Les placements à court terme représentent des investissements pouvant être retirés sans préavis ni pénalités. Compte tenu de leur nature à court terme, les billets à court terme et les bons du Trésor échéant dans un an sont comptabilisés au coût, ce qui, avec les intérêts créditeurs, se rapproche de la juste valeur.
- ii)* La valeur des actions, qui sont cotées à la bourse et largement négociées sur les marchés publics, est indiquée au dernier prix de vente établi pour l'exercice. Le coût indiqué est établi par la méthode du coût moyen.
- iii)* Les caisses en gestion commune pour les actifs de marché public, tels que les actions et les obligations, sont évaluées à la valeur de l'actif net en fin d'exercice, ce qui représente la valeur marchande des instruments financiers sous-jacents.
- iv)* Les placements en immobilier et en infrastructure sont détenus par le biais de fonds communs à capital variable ou fixe et à travers des titres de propriété de compagnies et partenariats constitués pour investir dans ces actifs. Ces investissements privés sont inscrits à la juste valeur, établie par les gestionnaires d'actifs en utilisant les techniques d'évaluation appropriées du secteur ou des évaluateurs indépendants. Quand c'est pertinent, pour le secteur immobilier, une évaluation certifiée écrite est exigée d'un évaluateur qualifié et indépendant au moins une fois à tous les trois ans selon les politiques d'investissement. Les propriétés en développement sont comptabilisées au coût.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

d) Placements (suite)

- v) La juste valeur des instruments de couverture est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix actuels du marché et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent et les courbes de rendement.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au prix coûtant, à l'exception des terrains acquis avant le 1er mai 2011 qui sont enregistrés au coût présumé, étant leur juste valeur au 1er mai 2011. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont amortis sur leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail, selon le cas. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'un bien sont capitalisées. Lorsque des immobilisations ne contribuent plus à la capacité de l'Université de fournir des services, leur valeur comptable est ramenée à leur valeur résiduelle. Les constructions en cours sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties pendant la construction. Suite à l'achèvement des travaux, les actifs sont inscrits dans leur catégorie d'immobilisations corporelles respectives et sont amortis aux taux indiqués ci-après.

Les actifs immobilisés font l'objet d'un test d'amortissement dépréciation dès que des faits ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Université. Le cas échéant, la possibilité de recouvrement d'un actif détenu et utilisé se mesure d'après l'estimation de sa valeur résiduelle. Si la valeur comptable de l'actif dépasse sa valeur résiduelle estimative, une moins-value égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa valeur résiduelle est inscrite. Lorsqu'un actif immobilisé fait l'objet d'une dépréciation, le montant correspondant des apports reportés afférents à l'actif immobilisé non amorti est comptabilisé à titre de produit, sous réserve du respect de toutes les restrictions.

L'amortissement des immobilisations corporelle est comptabilisée selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile aux taux indiqués ci-après :

Bâtiments	40 ans
Livres	5 ans
Équipements et ameublement	10 ans
Matériel et logiciel informatique	3 et 10 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail ou sur leur durée de vie utile estimative.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

f) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères réalisées par l'Université sont converties selon la méthode temporelle, qui prévoit que les opérations sont d'abord comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actifs et de passif monétaires sont par la suite ajustés de façon à refléter les taux de change en vigueur à l'état consolidé de la situation financière. Les gains et les pertes de change résultant de cet ajustement sont compris dans l'état consolidé des résultats.

g) Avantages sociaux futurs

L'Université maintient des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles, ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires de retraite. À cette fin, l'Université utilise la méthode de la constatation immédiate, selon laquelle elle comptabilise le montant accumulé des obligations au titre des prestations constituées moins la juste valeur des actifs du régime consignée sur l'état consolidé de la situation financière.

Les charges financières et coûts de services actuels sont enregistrés pendant l'année, tandis que les réévaluations et autres éléments, représentant la somme de la différence entre le rendement actuel et le rendement prévu des actifs du régime, des écarts actuariels et des coûts de service passés, sont comptabilisés directement comme une augmentation ou une diminution des actifs nets.

Les obligations au titre des prestations constituées accumulées pour le régime financé de prestations de retraite futures sont déterminés au moyen du procédé de report, afin d'estimer les obligations au titre des prestations constituées accumulées basés sur des hypothèses concernant le financement qui proviennent du rapport d'évaluation actuarielle triennal le plus récent. Les engagements accumulés pour les régimes non financés de prestations de retraite futures sont préparés sur une base cohérente avec les régimes financés. Les actifs des régimes de prestations futures aux employés sont évalués à leur juste valeur, selon la date de l'état consolidé de la situation financière.

L'Université a également un régime à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite à certains de ses employés. Les cotisations que doit verser l'Université au régime à cotisations déterminées sont passées en charge l'année même des cotisations.

h) Instruments dérivés et autres instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer les risques de marché et de change particuliers aux fins de la gestion des risques, principalement auprès des placements de l'Université et en tant que substitut des investissements plus traditionnels. Les instruments financiers dérivés autonomes sont comptabilisés à la juste valeur et la variation dans la juste valeur est constatée à l'état consolidé des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

h) Instruments dérivés et autres instruments financiers (suite)

L'Université applique la comptabilité de couverture pour son swap de taux d'intérêt, qui se traduit par des intérêts débiteurs liés à certaines dettes à long terme sont comptabilisés dans les états financiers au taux de couverture plutôt qu'au taux contractuel d'origine. Au début de la relation de couverture, l'Université a désigné que la comptabilité de couverture serait appliquée et a formellement documenté la relation de couverture entre le swap et le prêt. À la création et tout au long de la période de prêt, les conditions essentielles du swap et du prêt sont les mêmes. La juste valeur de ces dérivés n'est pas comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière, mais est indiquée à la note 11.

Les autres instruments financiers tels que les espèces, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer et les dettes à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Ils sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'Université détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'Université ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

i) Investissement dans une filiale

L'Université comptabilise sa participation dans sa filiale en propriété exclusive à la valeur de consolidation. Les informations financières pertinentes de sa filiale sont détaillées dans la note 19.

j) Apports reçus sous forme de biens et services

Les apports reçus sous forme de biens et services fournis à l'Université ne sont pas reconnus dans ces états financiers consolidés en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur.

k) Impôts sur le revenu

L'Université est un organisme de charité enregistré et est ainsi exempté d'impôts sous l'alinéa 149(1)(f) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

3. Placements à court terme

Juste valeur

30 avril 2019	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Obligations gouvernementales	84 629 \$	1 990 \$	86 619 \$
Obligations de corporations	105 813	94 032	199 845
Total	190 442 \$	96 022 \$	286 464 \$

30 avril 2018	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Obligations gouvernementales	76 731 \$	- \$	76 731 \$
Obligations de corporations	104 993	53 368	158 361
Total	181 724 \$	53 368 \$	235 092 \$

Les obligations gouvernementales dans les fonds distincts portent intérêt à des taux allant de 1,6 % à 1,8 % (2018 - aucune obligation gouvernementale) et des dates d'échéance jusqu'à 2019. Les obligations de corporations portent intérêt à des taux allant de 1,6 % à 6,7 % (2018 - 1,58 % à 1,66 %) et des dates d'échéances jusqu'à 2019 (2018 - dates d'échéances jusqu'à 2018).

4. Débiteurs

	2019	2018
Subventions et contrats affectés	57 519 \$	50 774 \$
Frais de scolarité et de résidence	32 445	30 328
Autres	26 116	32 127
	116 080	113 229
Provision pour créances douteuses	(21 845)	(14 561)
Total	94 235 \$	98 668 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

5. Placements à long terme

Juste valeur

30 avril 2019	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Revenus fixes	83 342 \$	67 698 \$	151 040 \$
Actions canadiennes	47 316	10 303	57 619
Actions étrangères	262 470	81 634	344 104
Immobiliers et infrastructure	135 338	-	135 338
Fonds de couverture	60 800	-	60 800
Total	589 266 \$	159 635 \$	748 901 \$

Le coût des placements à long terme au 30 avril 2019 était de 623 388 \$ (599 962 \$ en 2018).

30 avril 2018	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Revenus fixes	66 644 \$	66 736 \$	133 380 \$
Actions canadiennes	48 535	9 284	57 819
Actions étrangères	246 877	65 792	312 669
Immobiliers et infrastructure	136 674	-	136 674
Fonds de couverture	70 717	-	70 717
Total	569 447 \$	141 812 \$	711 259 \$

Les coupons d'intérêts sur les placements à revenus fixes offrent des rendements de 1,8 % à 5,6 % (2018 - 1,6 % à 6,3 %) et les placements viennent à échéance entre 2021 et 2049 (2018 - échéance entre 2019 et 2047).

Engagements d'infrastructure et de placement immobilier

Selon les modalités de son portefeuille d'investissements actuels, l'Université a des engagements de financement relatif à des instruments d'infrastructure et de placement immobilier qui peuvent être financés au cours des prochains exercices en vertu des modalités de ces accords. Le total de ces engagements, au 30 avril 2019, était de 33 225 \$ (29 263 \$ en 2018).

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

5. Placements à long terme (suite)

Les revenus de placements sont composés de :

	2019	2018
Dividendes, intérêts et autres	38 980 \$	11 289 \$
Gains (pertes) réalisés sur placements	(1 860)	40 993
Revenus de placements des fonds dotés rendus disponibles pour décaissement	9 625	9 107
	46 745	61 389
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	10 113	(7 065)
Total	56 858 \$	54 324 \$

6. Avantages sociaux futurs

L'Université maintient des régimes de retraite à prestations déterminées qui donnent aux employés une pension basée sur la durée de leur service et sur la moyenne de leurs salaires.

L'Université offre, en plus de ses régimes de retraite, certains avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires de retraite ("autres avantages") aux employés admissibles et, sous réserve de certaines conditions, à leurs personnes à charge, comme des indemnités de départ, de l'assurance-vie et des prestations de soins de santé et de soins dentaires. Une part importante des employés de l'Université pourrait devenir admissible à ces avantages au moment de la retraite. Ces avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés. Conformément à la convention comptable, le calcul des charges de retraite et des autres avantages inclut le coût des services rendus des avantages sociaux au cours de l'exercice et les coûts de financement sur l'actif et le passif.

Les évaluations actuarielles les plus récentes ont été complétées par un actuaire indépendant au 1er janvier 2019 pour les régimes de retraite et au 31 décembre 2018 pour les avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires à la retraite. Pour fins de comptabilisation aux états financiers, les résultats de ces évaluations ont été extrapolés au 30 avril 2019 qui est la date de mesure utilisée pour déterminer les actifs des régimes et les obligations en matière de prestations de retraite. Les prochaines évaluations seront produites au plus tard le 1er janvier 2021 pour les régimes de retraite et au plus tard le 31 décembre 2021 pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires.

En 2018, le gouvernement de l'Ontario a révisé les règles de capitalisation des régimes de retraite à employeur unique à prestation définies. Selon les nouvelles règles, la provision établie à la discrétion de l'Université d'Ottawa a été remplacée par une provision pour écarts défavorables (PED). La PED est un facteur basé sur le risque appliqué aux meilleures estimations des obligations en matière de prestations. La PED au 30 avril 2019 est évaluée à 180 501 \$, ce qui représente 9,89 % des obligations estimées pour les régimes de retraite et 5 823 \$ pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

L'information sur les avantages sociaux futurs de l'Université est la suivante :

	2019			2018		
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Actif pour avantages sociaux futurs						
Obligation au titre des prestations constituées	(2 326 539) \$	(62 925) \$	(2 389 464) \$	(2 040 505) \$	(52 557) \$	(2 093 062) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	2 489 771	-	2 489 771	2 339 550	-	2 339 550
Actif (passif) pour avantages sociaux futurs	163 232 \$	(62 925) \$	100 307 \$	299 045 \$	(52 557) \$	246 488 \$

L'actif pour avantages sociaux futurs est composé des éléments suivants :

	2019			2018		
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Solde au début de l'exercice	299 045 \$	(52 557) \$	246 488 \$	252 361 \$	(54 548) \$	197 813 \$
Dépenses	(21 314)	(5 745)	(27 059)	(27 252)	(5 565)	(32 817)
Cotisations	45 160	5 518	50 678	48 171	7 167	55 338
Réévaluations et autres items						
Provision pour écarts défavorables	(180 501)	(5 823)	(186 324)	-	-	-
Réévaluations et autres items	20 842	(4 318)	16 524	25 765	389	26 154
Réévaluations et autres items, total	(159 659)	(10 141)	(169 800)	25 765	389	26 154
Total	163 232 \$	(62 925) \$	100 307 \$	299 045 \$	(52 557) \$	246 488 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

La juste valeur des actifs des régimes au 30 avril 2019 est composé de 47,8 % en actions, 21,3 % en placements à revenu fixe et 30,9 % en actifs à rendement réel (2018 - 46,8 % en actions, 20,3 % en placements à revenu fixe et 32,9 % en actifs à rendement réel).

En plus des actifs des régimes de retraite, en date du 30 avril 2019, l'Université dispose d'investissements affectés d'origine interne totalisant 93 984 \$ (94 226 \$ en 2018) desquels 58 826 \$ (60 659 \$ en 2018) sont réservés pour ses obligations de retraite et 35 158 \$ (33 567 \$ en 2018) pour ses autres avantages (note 12 - Actif net affecté d'origine interne - Avantages sociaux futurs).

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par l'Université pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres avantages	Régimes de retraite	Autres avantages
Taux d'actualisation - obligation	6,25%	6,25%	6,25%	6,25%
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation (PDR = progrès dans le rang)	3,8%/2,05% + échelle PDR	3,8%/2,05% + échelle PDR	3,8% + échelle PDR	3,8%/2,5% + échelle PDR
Taux d'inflation	2,00%	-	2,00%	-

L'Université utilise des taux de mortalité équivalents à 95 % des taux des tables de mortalité des retraités canadiens 2014 du secteur publique comme hypothèses actuarielles pour les exercices terminés les 30 avril 2018 et 2019.

Les détails des cotisations annuelles et des avantages sociaux payés sont les suivants:

	2019			2018		
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Cotisations						
Cotisations de l'employeur - coût des services courants	45 160 \$	5 518 \$	50 678 \$	39 593 \$	7 167 \$	46 760 \$
Cotisations de l'employeur - paiement spécial	-	-	-	8 578	-	8 578
Cotisations des employés	34 188	-	34 188	31 667	-	31 667
Total des cotisations	79 348 \$	5 518 \$	84 866 \$	79 838 \$	7 167 \$	87 005 \$
Total des prestations versées	106 401 \$	5 518 \$	111 919 \$	100 223 \$	7 167 \$	107 390 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

La conjoncture économique peut avoir une incidence sur les taux d'actualisation présumés et l'augmentation future du taux de croissance de la rémunération utilisé afin d'établir la valeur présente actuarielle des obligations au titre des prestations projetées.

En 2019 et pour les 3 prochains exercices, le taux tendanciel présumé de l'augmentation du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation cumulée au titre des avantages complémentaires de retraite est établi en moyenne à 5,0 % et 4,0 % par la suite (basé sur 5,0 % par année en 2010 et diminuant à 3,9 % par année et après 2040 pour les médicaments, 4,0 % pour les frais dentaires et 4,0 % pour les autres frais médicaux).

7. Immobilisations corporelles

	2019			2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	769 690 \$	- \$	769 690 \$	769 690 \$	- \$	769 690 \$
Bâtiments	1 445 461	410 980	1 034 481	1 436 886	402 291	1 034 595
Améliorations locatives	1 013	130	883	1 326	406	920
Constructions en cours	-	-	-	14 545	-	14 545
Livres	106 792	91 646	15 146	101 730	84 829	16 901
Équipements et ameublement	223 115	119 030	104 085	216 743	114 861	101 882
Matériel et logiciel informatique	49 362	17 567	31 795	45 605	13 313	32 292
Total	2 595 433 \$	639 353 \$	1 956 080 \$	2 586 525 \$	615 700 \$	1 970 825 \$

Les acquisitions au 30 avril 2019 totalisent 60 651 \$ (237 990 \$ en 2018) et les dispositions, radiations et transferts totalisent 51 143 \$ (17 256 \$ en 2018) qui comprend une perte de valeur d'un montant de 7 099 \$ (néant en 2018) pour l'abandon partiel de l'usage d'une des résidences de l'Université. La perte de valeur est incluse à la dépense d'amortissement des immobilisations à l'état consolidé des résultats.

La dépense d'amortissement et les dispositions, radiations et transferts au 30 avril 2019 totalisaient 67 697 \$ (64 206 \$ en 2018) et 44 044 \$ (17 526 \$ en 2018) respectivement.

	2019	2018
Les acquisitions d'immobilisations sont financées comme suit :		
Financées par des subventions	28 743 \$	48 905 \$
Financées par des ressources internes	19 009	68 269
Financées par débentures	8 681	117 946
Dons d'immobilisations	3 618	2 870
Total	60 051 \$	237 990 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

8. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 7 313 \$ (7 215 \$ en 2018) au titre des sommes à remettre à l'État, englobant les montants à payer au titre des cotisations salariales.

9. Revenus reportés

	2019		2018
Solde au début de l'exercice	274 729	\$	271 064 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	563 038		533 923
Montants amortis imputés aux produits	(532 247)		(526 415)
Transfert aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(4 430)		(3 843)
Solde à la fin de l'exercice	301 090	\$	274 729 \$

Le solde est constitué des fonds suivants :

	2019		2018
Fonctionnement	58 864	\$	42 217 \$
Recherche subventionnée et fiduciaire	214 420		203 395
Immobilisations	27 806		29 117
Total	301 090	\$	274 729 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des apports restreints reçus ayant servi à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	437 948 \$	413 396 \$
Transferts de revenus reportés	4 430	3 843
Apports reçus au cours de l'exercice	24 028	45 063
Apports en nature reçus au cours de l'exercice	3 618	2 870
	32 076	51 776
Montants amortis imputés aux produits		
Subventions de recherche	(14 242)	(14 218)
Subventions en immobilisations	(10 780)	(9 549)
Dons	(3 708)	(3 457)
	(28 730)	(27 224)
Solde à la fin de l'exercice	441 294 \$	437 948 \$

11. Dette à long terme

	2019	2018
Emprunt sur une résidence d'étudiants à taux flottant converti en un prêt à taux fixe de 7,464 %, par un swap de taux d'intérêt venant à échéance en août 2026. Les remboursements mensuels comprennent le capital et les intérêts.	15 233 \$	16 743 \$
Débetures non garanties de série A, échéant le 15 avril 2043. Les versements d'intérêts sont payables semi annuellement au taux de 6,28 %.	150 000	150 000
Débetures non garanties de série B, échéant le 12 octobre 2056. Les versements d'intérêts sont payables semi annuellement au taux de 3,256 %.	200 000	200 000
	365 233	366 743
Portion échéant à moins d'un an	(1 620)	(1 510)
Total	363 613 \$	365 233 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

11. Dette à long terme (suite)

Les versements sur capital payables annuellement sont les suivants :

2020	1 620 \$
2021	1 739
2022	1 865
2023	2 002
2024	2 148
et suivants	355 859
	<hr/>
	365 233 \$

Swap de taux d'intérêt

L'Université a conclu une entente de swap de taux d'intérêts sur une résidence d'étudiants afin de minimiser l'impact des flux de trésorerie futurs liés aux variations de taux d'intérêt. L'Université a désigné ce contrat d'échange de taux d'intérêt comme étant une couverture de flux efficace aux fins de comptabilité.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est de 3 048 \$ (3 358 \$ en 2018) ce qui représente le montant que l'Université aurait à payer si l'entente se terminait à cette date. L'Université est à jour par rapport aux paiements requis pour s'acquitter du prêt et de l'entente de swap de taux d'intérêts.

Fonds d'amortissement

Un fonds d'amortissement a été créé afin de rembourser la portion capital des obligations lorsqu'elles arriveront à maturité. Au 30 avril 2019, le solde du fonds d'amortissement incluant les revenus de placements courus est de 58 645 \$ (54 035 \$ en 2018). Ce montant est inclus dans les placements à long terme et sa contrepartie est dans l'actif net affecté.

Ligne de crédit

L'Université a obtenu des autorisations de crédit permettant à l'Université d'emprunter jusqu'à 27 600 \$ au taux préférentiel. Ces autorisations de crédit sont sujettes à une révision annuelle. Au 30 avril 2019, il n'y avait aucun montant emprunté sous ces autorisations de crédit.

Intérêts

	2019	2018
Intérêts payés et encourus reliés à la dette à long terme	17 608 \$	17 161 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

12. Actif net affecté d'origine interne

L'actif net affecté d'origine interne est composé de fonds mis en réserve pour des raisons spécifiques. Il est constitué des fonds suivants :

	2019		2018
Investi en immobilisations et réserves connexes	1 347 176	\$	1 336 906
Avantages sociaux futurs	194 291		340 714
Fonds d'amortissement (note 11)	58 645		54 035
Réserves de stabilisation	52 146		43 885
Fonds restreints - recherche et autres	58 024		54 654
Fonds pour contingence opérationnelle	74 087		38 029
Projets d'immobilisations financés à l'interne	(57 450)		(62 536)
Solde à la fin de l'exercice	1 726 919	\$	1 805 687

a) Investi en immobilisations et réserves connexes

	2019		2018
Investi en immobilisations (note 14)	1 208 894	\$	1 234 156
Projets d'immobilisations et réserves d'infrastructure	138 282		102 750
Solde à la fin de l'exercice	1 347 176	\$	1 336 906

Les fonds investi en immobilisations représentent le montant de l'actif net qui n'est pas disponible à d'autres fins, car il a été utilisé pour financer l'achat d'immobilisations, déduction faite des dettes. Il se compose des immobilisations non amorties acquises par l'utilisation de ressources non restreintes, ainsi que la valeur comptable des immobilisations acquises par l'utilisation de ressources non restreintes, qui ne seront pas amorties. Il exclut les actifs financés par des apports en capital.

Les projets d'immobilisation et les réserves d'infrastructure comprennent les projets qui sont actuellement à diverses étapes de la planification, la conception et de la construction. La réserve comprend:

- Les fonds non dépensés au 30 avril 2019 pour les projets d'immobilisation et de rénovations en cours;
- Les fonds réservés pour des projets importants d'immobilisations présentement en phase de planification ainsi que les travaux prévus d'entretien différés;
- Les fonds des facultés et services qui sont réservés à la réalisation de projets futurs d'immobilisation et de rénovations.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

12. Actif net affecté d'origine interne

b) Avantages sociaux futurs

	2019	2018
Régimes de retraite	163 232 \$	299 045 \$
Autres avantages	(62 925)	(52 557)
Réserves pour régimes de retraite et autres avantages (note 6)	93 984	94 226
Solde à la fin de l'exercice	194 291 \$	340 714 \$

L'actif net affecté d'origine interne est réduit par la portion de l'obligation des avantages sociaux futurs qui sont financés par les budgets d'opération futurs.

c) Réserves de stabilisation

	2019	2018
Rendement sur placements	42 669 \$	34 408 \$
Services publics et assurances	9 477	9 477
Solde à la fin de l'exercice	52 146 \$	43 885 \$

Les réserves de stabilisation servent à protéger l'Université d'une incertitude défavorable.

d) Fonds restreints - recherche et autres

Ces fonds représentent les fonds non-affectés de recherche et autres qui sont réservés à des fins spécifiques, telles que les fonds de démarrage de recherche, les apports pour les titulaires de chaires de recherche du Canada et les programmes internes de recherche.

e) Fonds pour contingence opérationnelle

Cette réserve inclus:

- Les surplus de fonctionnement des facultés et services ainsi que des services auxiliaires ayant obtenus l'approbation d'être reportés à un exercice;
- Une enveloppe spécifique réservée aux priorités stratégiques de l'Université;
- Des fonds prêtés pour la réalisation de projets institutionnels qui seront remboursés à même les budgets de fonctionnement futurs.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

12. Actif net affecté d'origine interne

f) Projets d'immobilisation financés à l'interne

	2019	2018
Services auxiliaires et auto-financés (stationnement, logement, services alimentaires, sports)	(38 223) \$	(42 584) \$
Facultés	(19 227)	(19 952)
Solde à la fin de l'exercice	(57 450) \$	(62 536) \$

Ces fonds représentent des prêts internes pour la réalisation de projets d'immobilisations d'envergure qui seront remboursés au fil du temps. Ces prêts internes sont remboursés à même le budget de fonctionnement et les activités de la faculté ou du service concerné.

13. Dotations

Les apports reçus à titre de dotation sont composés de dons restreints reçus par l'Université. L'Université peut avoir le droit, avec le consentement du donateur, de retirer ultérieurement la désignation en tant que dotation. Les dons qui ont été désignés à l'interne à titre de dotation sont comptabilisés sous forme de transfert. Les rendements des placements gagnés par les dotations sont utilisés en accord avec les diverses intentions négociées par les donateurs ou par l'Université à sa discrétion. Afin d'assurer une protection des capitaux, l'Université protège le pouvoir d'achat futur de ses dotations en désignant une partie de son rendement annuel gagné par les dotations. Conséquemment, l'Université a institué comme principe de fixer le montant des revenus pouvant être dépensés à 3,5 % (3,5 % en 2018) de la juste valeur moyenne du fonds au cours des 12 derniers trimestres. Le but de cette politique est de permettre à l'Université de distribuer un montant constant de revenu de dotations sur une base annuelle quel que soit le revenu de placement gagné dans l'année fiscale.

Les activités dans le fonds de dotation ont été les suivantes :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	279 657 \$	270 130 \$
Apports d'origine externe	3 126	3 542
Revenus de placements nets des frais	19 942	20 676
Revenus de placements rendus disponibles pour la dépense	(9 625)	(9 107)
	13 443	15 111
Transferts des (aux)		
Apports d'origine interne et jumelage de dons	897	1 228
Fonds restreints - recherche	-	(6 812)
	897	(5 584)
Solde à la fin de l'exercice	293 997 \$	279 657 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

13. Dotations (suite)

Le solde est constitué des fonds suivants :

	2019		2018	
Affectation d'origine interne	35 655	\$	33 507	\$
Affectation d'origine externe	258 342		246 150	
Total	293 997	\$	279 657	\$

Le fonds de dotation se compose de :

	2019		2018	
Contributions permanentes au fonds de dotation	199 977	\$	195 954	\$
Montant cumulé pour protéger les capitaux	94 020		83 703	
Total	293 997	\$	279 657	\$

Le montant cumulé pour protéger les capitaux est basé sur la valeur marchande des investissements.

14. Actif net investi en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations est constitué des montants suivants :

	2019		2018	
Immobilisations corporelles (note 7)	1 956 080	\$	1 970 825	\$
Moins les montants financés par				
Dettes	(305 892)		(298 721)	
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	(441 294)		(437 948)	
Solde à la fin de l'exercice	1 208 894	\$	1 234 156	\$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

14. Actif net investi en immobilisations (suite)

Les variations survenues dans l'actif net investi en immobilisations sont les suivantes :

	2019	2018
Remboursement de la dette à long terme	1 510 \$	1 407 \$
Acquisitions d'immobilisations	60 051	237 990
Apports reportés afférents aux immobilisations amortis imputés aux produits (note 10)	28 730	27 224
Augmentation de l'actif net investi en immobilisations	90 291	266 621
Amortissement des immobilisations	(74 796)	(64 206)
Transfert de revenus reportés (note 9)	(4 430)	(3 843)
Apports reçus afférents aux immobilisations (note 10)	(27 646)	(47 933)
Utilisation des dettes	(8 681)	(117 946)
Diminution de l'actif net investi en immobilisations	(115 553)	(233 928)
Variation de l'actif net investi en immobilisations	(25 262) \$	32 693 \$

15. Subventions et contrats affectés

Les subventions et contrats affectés sont composés de :

	2019	2018
Recherche	141 407 \$	134 812 \$
Fiducie	75 484	70 876
Immobilisations (note 10)	10 780	9 549
Total	227 671 \$	215 237 \$

Fiducie

Les apports affectés de fiducie comprennent un financement de 69 635 \$ (69 206 \$ en 2018) du Ministère de la Santé et des Soins de Longue Durée de l'Ontario (MSSLD) pour assurer la prestation de la formation en médecine clinique en Ontario. L'Université sert d'intermédiaire entre les hôpitaux d'enseignement de l'Ontario représentés par le Conseil des hôpitaux universitaires de l'Ontario et les résidents de ces hôpitaux (représentés par l'Association professionnelle des résidents de l'Ontario).

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

16. Ententes interinstitutionnelles reliées à la recherche et autres

Ces dépenses consistent en des montants remis à des institutions reliées à la recherche et d'autres partenaires dans le cadre de contrats conclus par l'Université et ces partenaires pour lesquels l'Université est le maître d'œuvre. Un revenu équivalent est comptabilisé comme revenu aux subventions et contrats affectés en recherche.

17. Engagements et éventualités

Auto assurance

La nature des activités de l'Université est telle qu'il y a habituellement des réclamations ou des réclamations potentielles en cours à tout moment. Au 30 avril 2019, l'Université estime avoir des défenses adéquates et des couvertures d'assurance en place sur certaines réclamations qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de l'Université. Il existe également d'autres réclamations ou réclamations potentielles dont le résultat final ne peut être déterminé pour le moment. Toute perte supplémentaire liée à des réclamations serait enregistrée dans l'année au cours de laquelle le montant de la perte peut être estimé ou lorsque des ajustements au montant comptabilisé sont requis.

Litiges

L'Université est impliquée dans des litiges en instance et des revendications qui se posent dans le cours normal de ses activités. Selon la direction, l'Université dispose de défenses solides et une couverture d'assurance appropriée en place qui ne devraient pas avoir une incidence importante sur la situation financière de l'Université. Il existe aussi d'autres revendications ou réclamations potentielles où le résultat final ne peut être déterminé pour le moment. Les pertes supplémentaires liées aux réclamations seraient enregistrées dans l'année au cours de laquelle le montant du passif est susceptible d'être estimé ou les ajustements aux montants comptabilisés sont jugés nécessaires.

Engagements contractuels

L'Université a entrepris des projets de construction et rénovation de certaines installations. Au 30 avril 2019, l'Université avait des engagements en cours de l'ordre d'environ 1 343 \$ (9 707 \$ en 2018).

Obligation découlant d'un contrat de location-exploitation

L'Université d'Ottawa a signé des contrats à long terme de location-exploitation.

Les paiements futurs minimums exigibles pour les cinq prochaines années sont les suivants :

2020	5 734	\$
2021	5 768	
2022	5 840	
2023	5 852	
2024	5 946	

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

18. Instruments financiers

a) Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à la fluctuation des prix sur le marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

i) Risque de change

Le risque de change découle des titres de participation étrangers et des obligations étrangères détenus par l'Université. Une stratégie de couverture peut être utilisée pour réduire le risque de fluctuation relié aux devises étrangères, telle que définie par l'Énoncé des principes et objectifs de placement du portefeuille à long terme de l'Université (EPOP).

ii) Risque lié au taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque lié au taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. De plus amples détails sur les placements à taux fixe sont inclus dans les notes 3 et 5 et sur la dette à long terme à la note 11.

iii) Risque de prix

Le risque de prix désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations du prix sur le marché (autre que les fluctuations découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Le risque de prix est associé principalement à la détention d'actions canadiennes et internationales (incluant les caisses en gestion commune), ainsi que de placements immobiliers et d'infrastructure.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit consiste en une des parties d'un instrument financier qui manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'EPOP de l'Université, qui est revu chaque année, spécifie les placements admissibles ainsi que les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque de crédit.

Le risque de crédit maximal de l'Université correspond à la juste valeur des placements et des débiteurs inscrite à l'état de la situation financière.

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. L'Université contrôle la santé financière de ses placements de manière continue avec l'aide du Comité des finances et de trésorerie du Bureau des gouverneurs et de ses conseillers en placements.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

18. Instruments financiers

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université soit dans l'incapacité de remplir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Université gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. L'Université prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques au cours de l'exercice.

19. Entité consolidée

La filiale en propriété exclusive de l'Université, 7311842 Canada Inc., est enregistrée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de régime fédéral. Le but de cette filiale est de détenir, au nom de l'Université, certains placements se trouvant à l'extérieur du Canada.

Au 30 avril 2019, la filiale possédait 13 020 \$ d'actifs, 1 749 \$ de passifs et 11 271 \$ de capitaux propres (2018 - la filiale possédait 14 480 \$ d'actifs, 1 525 \$ de passifs et 12 955 \$ de capitaux propres). Au cours de l'exercice, la filiale a réalisé une perte nette de 1 684 \$ (2018 - 914 \$).

L'Université comptabilise sa participation dans 7311842 Canada Inc. à la valeur de consolidation et l'investissement est inclus dans les placements à long terme à l'état consolidé de la situation financière.

20. États financiers consolidés comparatifs

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2019
(en milliers de dollars)

21. Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario et fiducie de l'Ontario en soutien

L'actif net reçu à titre de dotation inclut des sommes octroyées par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre des phases I et II du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEO) et à la Fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, permettant le jumelage de certains dons reçus par l'Université à titre de dotation. Les revenus de placements de ces fonds doivent être utilisés pour fournir de l'aide financière aux étudiants et étudiantes ontariens.

Conformément aux directives émises par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, les transactions concernant le Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario et le Fonds de l'Ontario en soutien aux étudiants doivent être présentées dans ces états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Fonds de dotation	Fonds fiduciaires d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario		Fonds de l'Ontario soutien étudiants	Total 2019	Total 2018
	Phase I	Phase II			
Solde au début de l'exercice	19 873 \$	5 599 \$	28 473 \$	53 945 \$	53 332 \$
Augmentation du capital	259	14	111	384	613
Solde à la fin de l'exercice	20 132 \$	5 613 \$	28 584 \$	54 329 \$	53 945 \$

Variations des soldes dans les fonds dépensables disponibles aux étudiants	Fonds fiduciaires d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario		Fonds de l'Ontario soutien étudiants	Total 2019	Total 2018
	Phase I	Phase II			
Solde au début d'exercice	11 126 \$	2 011 \$	5 710 \$	18 847 \$	15 301 \$
Revenus de placements nets des dépenses d'investissement et augmentation du capital	1 912	394	1 030	3 336	6 011
Bourses émises	(1 393)	(329)	(632)	(2 354)	(2 465)
Solde à la fin de l'exercice	11 645 \$	2 076 \$	6 108 \$	19 829 \$	18 847 \$
Nombre de bénéficiaires	964	87	309	1 360	1 335
Valeur aux livres du fonds de dotation	31 777 \$	7 689 \$	34 692 \$	74 158 \$	72 792 \$